

Strasbourg, le 15 mai 2023

Objet : Campagne de collecte du solde de la taxe d'apprentissage 2023

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter au nom de l'École Européenne d'ingénieurs en Chimie, Polymères et Matériaux (ECPM) de Strasbourg afin de solliciter votre soutien financier par le biais de la taxe d'apprentissage.

L'ECPM est une institution d'enseignement supérieur renommée, spécialisée dans la formation d'ingénieurs en chimie de haut niveau et classée 1^{ère} école de chimie au classement l'Étudiant en 2023. Notre école s'engage à offrir un enseignement de qualité, combinant rigueur académique et expérience pratique, afin de former des professionnels compétents et aptes à répondre aux besoins croissants de l'industrie chimique.

Cependant, pour continuer à offrir une éducation de qualité à nos étudiants, nous dépendons de partenariats solides avec des entreprises et organisations qui reconnaissent l'importance de l'éducation et de la formation des futurs ingénieurs en chimie.

La taxe d'apprentissage constitue une source de financement essentielle pour notre école. Elle nous permet de maintenir nos infrastructures, d'améliorer nos équipements pédagogiques et de développer des projets pédagogiques innovants.

Aujourd'hui, l'ECPM est plus que jamais résolue à poursuivre sa mission de former des ingénieurs chimistes trilingues engagés dans le développement d'une chimie innovante et responsable pour toujours mieux répondre et même anticiper les besoins des entreprises.

Les projets pour lesquels nous sollicitons votre soutien financier par le versement de toute ou partie du solde de votre taxe d'apprentissage 2023 visent la mise en place d'une **nouvelle formation d'ingénieurs sous statut d'apprentis sur l'Economie Circulaire des Matériaux Plastiques**.

Le développement d'une économie circulaire et la gestion de la fin de vie des plastiques constituent des enjeux sociétaux majeurs pour les générations futures. Forte de ce constat et en nous appuyant sur notre savoir – faire, l'ECPM propose une nouvelle formation en alternance par apprentissage, tournée vers l'industrie et pour l'industrie, avec une orientation « chimie ». Cette nouvelle formation, adossée à une recherche locale forte et reconnue dans le domaine, soutenue par des organismes structurants (Pôles de compétitivité, Institut Carnot, Région Grand Est) a été accréditée par la CTI et ouvrira en septembre 2024 nécessitant la mise en place de nouveaux moyens pédagogiques

Nous sollicitons donc votre entreprise pour qu'elle envisage d'affecter une partie du solde de sa taxe d'apprentissage à l'ECPM. Votre soutien contribuera directement à la formation de nos futurs ingénieurs en chimie et renforcera notre capacité à répondre aux besoins spécifiques de l'industrie. En tant qu'entreprise engagée dans le secteur de la chimie, votre contribution à notre école permettra également d'établir un partenariat privilégié entre nos deux entités.

Patrick Filizian
Resp. relations école-
entreprises
Patrick.filizian@unistra.fr

Directrice : Cécile Vallières
École européenne d'ingénieurs
en chimie, polymères et
matériaux | ECPM
25 rue Becquere
67087 Strasbourg cedex 2
ecpm.unistra.fr

Je vous remercie sincèrement pour l'attention que vous porterez à notre demande. En espérant pouvoir compter sur votre soutien, je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Cécile Vallières
Directrice de l'ECPM